

Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

Nice le 24 septembre 2018

Monsieur Jérôme Viaud, Maire de Grasse

Place du petit puy, 06130 Grasse

Par mail à secretariat.maire@ville-grasse.fr

Objet : demande d'entretien concernant l'état des infrastructures routières sur la ville de Grasse

Monsieur le Maire

Lors de la Fête du 2 Roues organisée à Grasse le 1^{er} septembre, la FFMC 06 vous a remis un dossier contenant une présentation de notre association et de ses actions sur le territoire de votre commune.

A côté de la présentation de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), dont nous sommes l'antenne pour le département des Alpes Maritimes, est décrite l'action d' « Education Routière des Jeunes » concernant depuis 3 ans les élèves de 3eme du collège Canteperdrix ; ce dossier contient également un épais document recensant les infrastructures routières « dangereuses » situées sur les axes principaux de votre commune. (lien <http://www.ffmc06.fr/dotclear/index.php?post/165>).

Si aujourd'hui nous sollicitons un entretien avec vous sur ce sujet, c'est parce que dans la 2eme quinzaine de juin, nous avons fait parvenir à vos services, via l'adresse mail info@ville-grasse.fr, une signalisation concernant une partie de l'avenue de St Exupéry, dont l'état rend dangereux la conduite d'un 2 roues (qu'il soit à moteur ou pas ...). Puis, lors de la manifestation que nous avons organisée entre Roquefort les Pins et Grasse le 30 juin « contre le 80 km/h et la Sécurité Rentielle et pour une vraie politique de sécurité routière », nous avons effectué un arrêt au niveau de cette déformation de la chaussée et nous l'avons « signalée » à la bombe de peinture afin de prévenir les usagers du danger existant.

Nous n'avons eu aucun retour de vos services, ni suite à notre mail de mi juin, ni après la manifestation du 30 juin, ni après la fête du 2 Roues du 1^{er} septembre. Par contre, courant aout, c'est une voiture qui a terminé dans le fossé sur cette avenue à cause d'une autre déformation accompagnée d'une absence de rail de sécurité. Cet accident, médiatisé par Nice Matin, a conduit à une annonce de la part de la ville de Grasse de travaux d'amélioration.

Afin de ne pas en conclure « trop rapidement » qu'à Grasse, qui se veut « ville amie des motards », il faut attendre un accident afin que les points noirs routiers soient résorbés, nous souhaitons échanger avec vous sur la prise en compte et le traitement des infrastructures dangereuses.

En espérant que vous donnerez suite à cette demande, veuillez agréer nos salutations motardes

Pascal Mandine, Coordinateur FFMC 06